

faveur de l'achat de la scierie de New Edinburgh. Le service de la statistique a besoin de 41,000 pieds pour se loger convenablement. Cet espace était introuvable, sauf dans le nouvel édifice qu'on était en train d'ériger sur la rue Wellington, où nous aurions pu louer à raison de \$1.25 le pied par an. Cela aurait donc fait \$47,000 pour loger ce service dans un local loué. J'avais l'impression que l'immeuble de New Edinburgh était vieux.

L'hon. M. BENNETT: Il date de plus de vingt ans.

L'hon. M. MALCOLM: J'en conviens volontiers, mais une construction en bonne brique et en béton solide, et quand j'ai vu les immeubles, à mon titre de fabricant qui s'y connaît en fait de fabriques, j'ai été tout à fait surpris de la valeur de cette propriété. Je dirai à mon honorable ami de Vancouver-Centre qu'il ne saurait remplacer aujourd'hui ces bâtiments, en leur gardant leurs mêmes dimensions, au coût actuel de la construction, et y compris le bureau-chef, un très bel édifice, à moins de \$350,000 ou \$400,000. A un demi-million, la propriété est à très bon marché, si vous tenez compte du fait qu'elle comprend tout le bord de la rivière jusqu'à la demeure de feu sir John Macdonald: "Earncliffe". Un bâtiment sur cette propriété donne un espace de 50,000 pieds. Il mesure 600 pieds de long, et 60 ou 70 pieds de large, je crois. Raisonnablement restauré, cet édifice pourrait loger, du moins de façon provisoire, le bureau des statistiques d'ici à quelques années, jusqu'à ce que nous trouvions un emplacement plus central pour ce service. En toute franchise, je vous révélerai qu'en premier lieu j'étais opposé au déménagement de ce service à cet endroit. Mais, si nous voulons procéder à la construction des édifices projetés rue Wellington, je dois faire taire mes objections, et je puis dire que j'ai cédé sans peine, quand on a offert la propriété au Gouvernement à un pareil prix. Je puis vous faire d'autres confidences et vous révéler que le prix initial de cette propriété, ce n'était pas \$500,000 mais \$750,000, et nous ne l'avons pas acquise pour \$500,000 sans de longues négociations.

Il y a une autre question. Nous avons besoin d'une propriété pour loger un service auquel la députation donne un appui quasi unanime, un laboratoire de recherches à Ottawa. Les bureaux de l'établissement de New Edinburgh constituent un local idéal pour le conseil national de recherches à ses débuts, de l'avis de ce conseil. Une autre partie de cet édifice peut servir de local temporaire au laboratoire de recherches, sans nécessiter de grands frais, et cela nous permettra de coor-

donner les travaux de recherches au Canada sans déboursés supplémentaires.

Je vous le dis en toute franchise, comme homme d'affaires, non comme ministre, les locaux que nous obtiendrions aux anciennes scieries de New Edinburgh représenteront pour l'Etat des économies non pas de \$50,000, non pas de \$100,000, mais de \$150,000 en frais de location que nous devrions payer sans cela, ailleurs, vu les loyers qu'exigent aujourd'hui les propriétaires.

Mon honorable ami parle d'un intérêt de 4½ p. 100. Disons 5 p. 100. Au taux de 5 p. 100, l'utilisation de la propriété de New Edinburgh par le bureau des statistiques coûterait \$30,000, à imputer sur les frais entiers de ce service. Supposons qu'il faille \$10,000 pour peindre, crépir et aménager convenablement l'édifice pour l'installation du bureau des statistiques. Les planchers sont solides et supporteront de lourdes machines. Ajoutez encore \$5,000 pour les intérêts, et cet édifice absorbera le montant entier imputable sur les intérêts, et représente une véritable économie, par rapport au loyer que nous aurions à payer pour un autre local, aux prix courants. Le comité ne serait donc pas malavisé d'approuver l'achat de cette propriété, même à titre de bureaux temporaires destinés à loger les services qui doivent être installés afin de permettre la construction des nouveaux édifices projetés rue Wellington.

L'hon. M. CHAPLIN: Je désire poser une question au ministre: à son avis, l'établissement de New Edinburgh est-il un local convenable pour le service des statistiques?

L'hon. M. MALCOLM: C'est le meilleur que nous puissions trouver, en attendant la construction des nouveaux édifices.

L'hon. M. CHAPLIN: Monsieur le président, le ministre nous a dit que c'est un endroit convenable à titre de quartiers provisoires.

L'hon. M. MALCOLM: Pour plusieurs années.

L'hon. M. CHAPLIN: Le ministre des Travaux publics nous a dit hier soir qu'il comptait que le bureau des statistiques resterait là d'ici à quinze ou vingt ans.

L'hon. M. ELLIOTT: Pour plusieurs années, ai-je dit.

L'hon. M. CHAPLIN: Il a dit que ce service resterait là longtemps. Cela ne veut pas dire une couple d'années. On a demandé au ministre s'il s'agissait d'un local temporaire, et il a répondu qu'il ne fallait pas le regarder comme tel.

L'hon. M. MALCOLM: Je sais que mon honorable ami s'intéresse au service des sta-